



Plan détaillé sur l'eau

Contexte

Le plan détaillé sur l'eau a été élaboré dans le but d'informer les demandeurs de financement au titre du PSECTNO sur les priorités de recherche et de surveillance du programme liées à l'eau. Il oriente le comité directeur et le personnel affecté au PSECTNO dans l'attribution des fonds.

Le plan décrit l'information nécessaire à la compréhension des effets cumulatifs sur l'eau. Le PSEC TNO adopté la définition du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) d'effets cumulatifs (« Changement dans l'environnement causé par les multiples interactions des activités humaines et des processus naturels qui s'accumulent dans le temps et l'espace. »). En tant que produit de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, le PSECTNO met l'accent sur la surveillance des effets cumulatifs qui influencent la gestion des terres et des eaux aux TNO.

Le PSECTNO est en ce moment axé sur les régions géographiques d'intérêt antérieures, actuelles ou proposées pour le développement. Il s'agit des régions les plus susceptibles de subir les effets cumulatifs des activités humaines, et dans lesquelles les décideurs s'intéresseront aux résultats de la recherche. Le plan détaillé sur l'eau est conforme aux priorités du [Programme du savoir 2017 du GTNO](#) (en anglais) et de la [Stratégie sur la gestion des eaux des TNO](#) (en anglais).

Parallèlement au caribou et au poisson, l'eau a été choisie comme priorité pour la surveillance et la recherche dans un sondage réalisé en 2011 auprès des décideurs en environnement et des organismes de réglementation environnementale des TNO. Le plan détaillé sur l'eau contient les priorités de surveillance et de recherche pour les experts en hydrologie et pédologie et pour les organismes de réglementation des terres et des eaux. Les Offices des terres et des eaux des TNO et l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie ont soumis aux responsables du PSECTNO des priorités générales pour la surveillance des effets cumulatifs des perturbations naturelles et anthropiques sur l'eau en 2011. Ces priorités ont été revues en 2014 et reconfirmées par les organismes de réglementation des TNO.

Les responsables du PSECTNO ont embauché plus de trente experts en hydrologie directement impliqués dans les projets de gestion et de recherche sur l'eau aux TNO pour redéfinir ces priorités sous forme de thèmes précis de surveillance et de recherche qui peuvent être abordés dans le processus d'appel de propositions. Ce comité d'experts était composé de membres des conseils de cogestion et de gestion des ressources renouvelables autochtones, de scientifiques des gouvernements fédéral et territoriaux, de chercheurs universitaires et de consultants en environnement. Le personnel affecté au PSECTNO a évalué les réponses et les a compilées dans le plan détaillé. Les experts en hydrologie, les organismes de réglementation des eaux et le comité directeur du PSECTNO ont passé en revue l'ébauche du plan détaillé. Le plan détaillé est révisé et mis à jour tous les ans.

Thèmes associés à la surveillance de l'eau

La discussion susmentionnée a permis de dégager trois thèmes :

1. Compilation et analyse des données existantes;
2. Compréhension des effets des perturbations naturelles et anthropiques sur les systèmes aquatiques;
3. Collecte et analyse de données aquatiques régionales de référence dans les zones d'intérêt pour le développement.

Des priorités de recherche précises sont énumérées sous chaque thème. Certaines priorités pourraient correspondre à plus d'un thème, mais elles ne sont mentionnées qu'une seule fois dans le but de réduire autant que possible les redondances.

Priorités de financement

1. Compiler et analyser des données existantes

- a. Compiler et analyser des données existantes de surveillance aquatique à long terme pour évaluer ce qui suit :
 - i. Effets cumulatifs des influences anthropiques et naturelles sur les systèmes aquatiques;
 - ii. Tendances temporelles et spatiales;
 - iii. Variabilité régionale des paramètres de la santé aquatique;
 - iv. Principaux facteurs de variabilité.

2. Comprendre les effets cumulatifs des perturbations naturelles et anthropiques sur les systèmes aquatiques

- a. Détermination des effets cumulatifs des perturbations sur la santé aquatique;
- b. Définition des liens entre les systèmes aquatiques et terrestres dans les zones affectées par les perturbations;
- c. Définition des indicateurs de stress clés dans les écosystèmes aquatiques;
- d. Détermination des seuils écologiques et de robustesse des écosystèmes aquatiques;
- e. Détermination des effets de développements précis sur la santé aquatique;
- f. Détermination des effets potentiels sur les réserves d'eau potable des collectivités.

3. Collecter et analyser les données aquatiques régionales de référence dans les zones d'intérêt antérieures, actuelles ou proposées pour le développement

- a. Collecte de données aquatiques régionales de référence dans les zones d'intérêt antérieures, actuelles ou proposées pour le développement. Accent sur la compréhension des facteurs prédominants de variabilité.
- b. Compréhension plus approfondie de la variabilité saisonnière des paramètres de la santé aquatique.

Remarque : Le PSECTNO définit les paramètres de la santé aquatique comme les mesures physiques de l'eau de surface et de l'eau souterraine (y compris la quantité d'eau et la qualité de l'eau) et des éléments biotiques (à l'exception du poisson, voir le plan détaillé sur le poisson).